



# Observatoire DT DICT BOURGOGNE

17 octobre 2018 – 9h00 - FRTP Bourgogne Franche-Comté

## Aide -mémoire

---

Selon les points de l'ordre du jour.

### 1 Accueil et tour de table

Stéphane Flenet, le Président, ouvre la réunion par un hommage à Denis Roynette, qui aura œuvré au sein de l'Observatoire National DT DICT, avec beaucoup d'ouverture et de dynamisme.

La DREAL est représentée par Alain Paradis, accompagné de Mme Marta Guibal, nouvelle chargée de mission Canalisations, qui siègera désormais à l'Observatoire Bourgogne. Bienvenue à elle.

### 2 Informations sur les incidents ayant eu un impact sur la sécurité des personnes

Pour mémo, ce point est désormais systématiquement mis en début d'ordre du jour. Il s'agit de rappeler que l'objectif principal de l'ensemble des dispositions mises en œuvre dans le cadre de la réglementation anti-endommagement, est de préserver la sécurité des personnes : les acteurs sur les chantiers et les riverains.

Aucun accident de personne n'est survenu depuis la dernière réunion de l'Observatoire Régional.

### 3 Intervention SNCF

Les documents présentés en réunion par Amandine Blard et les Directives de Sécurité Ferroviaires (DSF) sont joints en annexe.

En synthèse, il est essentiel de comprendre les contraintes liées à l'exploitation des réseaux ferroviaires (les plans de circulation sont décidés pour 3 ans) et les 2 risques majeurs pour les personnes (le risque de heurt et le risque électrique). Les risques pour les infrastructures, c'est-à-dire rails, traverses et ballastes, sont également majeurs. 2 règles d'or s'imposent pour les porteurs de projets et leurs entreprises : Anticipation et Concertation.

→ Le problème des délais de réponse de la SNCF aux DT/DICT reste préoccupant pour l'ensemble des déclarants. Il est suggéré de solliciter l'Observatoire National pour qu'une réflexion soit menée sur ce problème.

→ D'autre part, les représentants du CD 21 souhaiteraient pouvoir mettre en place localement des conventions pour les petits travaux récurrents, à l'image de ce qui se fait avec ENEDIS.

## **4 Retour sur les travaux des groupes de travail CARTO régional et du GT4 national**

Les documents présentés en réunion par Eric Danion et Vincent Buffy sont joints en annexe.

En synthèse, concernant le Géo standard de réseaux, objet du GT4, le modèle devrait être validé fin 2018. Il s'agira d'un standard vectoriel de description des réseaux pour les besoins de réponse aux DT DICT, complémentaire au PCRS. L'objectif est que ce standard puisse s'appliquer au plus grand nombre de réseaux, et qu'il puisse être évolutif. Il s'appuiera sur le modèle IMKL et le format de fichier véhiculant les informations sera le GML.

Concernant les travaux du groupe CARTO régional, l'intervention de Vincent Buffy est résumée par les 2 tableaux de synthèse, dans le fichier PPT de déroulé de l'Observatoire, joint en annexe. 2 axes de travail pour le volet cartographique de la réforme :

- un sur le flux des données, avec un process de mise en classe A des ouvrages nouveaux
- un sur le stock, avec un process de fiabilisation des ouvrages existants

→ La question de la responsabilité juridique de protection des données cartographiques reste une préoccupation importante.

## **5 Retour sur les travaux du groupe Vulgarisation Guide Technique**

10 fiches ont été retenues par le groupe. 3 sont présentées en réunion : Check-list de préparation des chantiers, Marquage-Piquetage et Règle des 4A. Toutes ces fiches sont le résultat d'un travail partenarial Observatoire National/ OR Bourgogne/ OPPBTP et seront largement diffusées par tous les moyens de communication locaux et nationaux, et serviront de supports pédagogiques lors des formations. Deux formats de fiches ont été retenus : A4 et A5, A5 pour que les documents soient présents sur les chantiers, au plus près des utilisateurs de terrain.

## **6 Information sur la journée Sécurité des TP du 25 janvier 2019**

La 3<sup>ème</sup> journée Sécurité des TP de Bourgogne est organisée par la commission Sécurité de la FRTP, pour les salariés des TP et se déroulera au Palais des Congrès de Beaune. Comme pour l'édition précédente, un ou plusieurs ateliers DT DICT sont prévus. Les membres de l'Observatoire sont invités.

## **7 Retour sur la journée régionale PCRS du 29 juin 2018**

L'évènement du 29 juin 2018 avait pour objectif de présenter les différentes technologies pour produire le PCRS. Pour mémoire, le premier avait été organisé le 9 novembre 2017 sur la Gouvernance du projet PCRS.

→ Une nouvelle journée PCRS est programmée le 5 décembre 2018, sur le décryptage du standard PCRS. Tous les membres de l'Observatoire sont invités.

→ La question du positionnement de l'IGN dans le projet PCRS est évoquée. Il sera important de tenir compte des initiatives et des avancées locales, pour construire le projet global.

## **8 Retour sur les Matinales de la Sécurité Industrielle GrDF du 16 mai 2018 à Auxerre**

L'évènement, placé sous l'égide du Préfet de l'Yonne et de l'OR DT DICT, et organisé par GRDF, s'est déroulé à Auxerre et a permis de sensibiliser 69 personnes, à la satisfaction unanime des participants, dont une bonne partie d'élus locaux.

## **9 Retour sur l'AG de l'Observatoire National du 8 octobre 2018**

Le compte-rendu de l'AG est joint en annexe. Parmi les informations importantes, il faut noter, que les textes réglementaires attendus devraient sortir avant fin 2018. Une présentation des projets de textes a été faite en AG. Cette présentation est reprise au point 10 suivant.

Autres points importants évoqués en AG :

- la priorité des sujets traités au sein des Observatoires, l'ON et les OR, est désormais le PCRS. Il n'y aura pas de nouvelle évolution notable des résultats de la réforme anti-endommagement sans PCRS.
- les nouvelles questions pour les examens AIPR sont prêtes et devraient sortir très prochainement
- la réforme des CACES est prévue en 2020

## **10 Actualité réglementaire, législative et normative**

La présentation des projets de nouveaux textes est disponible dans le fichier PPT de déroulé de la réunion. A exploiter avec prudence tant que les textes ne sont pas officiellement sortis !

## **11 Intervention DREAL**

Alain Paradis intervient pour rappeler les missions de la DREAL en lien avec celles de l'Observatoire Régional DT DICT:

- contribuer à la sensibilisation à la réglementation en participant aux réunions organisées par les acteurs locaux

- mettre en place, en lien avec les Préfectures, les servitudes d'utilité publique pour les canalisations de transport (gaz, produits chimiques et hydrocarbures). Cette action nationale (2018/2019) vise à mieux informer la population sur les risques liés aux canalisations de transport et à diminuer l'exposition de la population à ces risques par une meilleure gestion de l'aménagement du territoire.
- et également assurer des missions de contrôle du respect de la réglementation, en réalisant des visites de chantiers (5 visites sont réalisées en moyenne chaque année).

Il rappelle que GRT Gaz et GrDF ont l'obligation de remonter les REX pour tous les dommages aux ouvrages gaz et que la DREAL est tenue d'analyser et de donner suite à tous ces REX, selon des procédures bien définies. Des courriers de sensibilisation sont notamment envoyés, selon les responsabilités engagées, aux trois acteurs principaux concernés par la prévention des endommagements de réseaux : les responsables de projet, les exploitants de réseaux et les exécutants de travaux.

Il rappelle également que l'ensemble de ces missions sont réalisées dans un objectif de contrôle et d'accompagnement de ces trois acteurs principaux.

## **12 Statistiques exploitants à fin septembre 2018 :**

Le tableau de synthèse des statistiques est joint en annexe au présent compte-rendu. Ce nouveau tableau sera amélioré pour les prochaines réunions de l'Observatoire (ajouter une colonne pour les DT DICT conjointes)

→ GrDF signale une hausse du nombre de dommages sur la période, particulièrement en Nièvre, et particulièrement pendant la période de juillet/août. 2 phénomènes semblent à l'origine : la typologie des travaux, et le fait que beaucoup de très petites entreprises se créent régulièrement sans connaissance de la réglementation et des bonnes pratiques au démarrage des activités.

→ GRT GAZ rappelle les conséquences d'un nombre d'ATU, encore trop élevé. Pour GRT GAZ, qui se déplace systématiquement sur tous les chantiers le concernant, cela est très impactant.

→ SUEZ signale un seul dommage, sur un branchement.

→ Pour ORANGE, le nombre de dommages est stable, avec une baisse notable sur les ouvrages aériens.

## **13 Suivi global de l'action relative aux visites pédagogiques de travaux de tiers du prestataire de GRDF**

Les documents présentés par Olivier Decocq en réunion sont joints en annexe, dans le PPT de déroulé de la réunion.

→ 709 visites de chantiers ont été réalisées par le prestataire de GRDF en 2018, à fin septembre, dont 62 constats de travaux dangereux. Les constats portent surtout sur l'utilisation de pelles mécaniques dans les fuseaux d'incertitude.

→ En cas de constat de travaux dangereux, GrDF propose systématiquement des visites croisées ou des formations en street learning pour les personnels des chantiers concernés. Plusieurs membres de l'Observatoire confirment, que ces formations très concrètes et pragmatiques sont vraiment appréciées des entreprises.

Cependant, Stéphane FLENET informe les représentants de Grdf qu'il a été alerté par une entreprise de Saône et Loire que les rapports entre les représentants de la société Atlantic (missionnée par Grdf) et cette même entreprise sont conflictuels.

Monsieur Decocq informe qu'il prendra contact avec l'entreprise en question et espère bien apaiser les tensions.

Stéphane FLENET signale également qu'il y a lieu d'être prudent sur le vocabulaire utilisé par ladite société Atlantic et qu'en aucun cas le terme de mise en demeure ne doit être employé.

→ Ces visites à caractère pédagogique ne seront profitables que si elles sont bien perçues par les entreprises de travaux et les équipes sur le terrain.

→ Il est suggéré lors de la réunion, que des visites soient coordonnées avec les réunions hebdomadaires de chantiers, pour que les différents interlocuteurs des chantiers soient représentés : MOA, MOE, Entreprises et Exploitants.

→ Une remarque est faite également sur les destinataires des rapports de visites, qui ne sont pas toujours les personnes concernées pour prendre les mesures correctives souhaitées. Il serait souhaitable que les rapports de visite soient systématiquement envoyés au Directeur de l'entreprise.

## 14 Questions diverses

→ Une fiche d'information sur les éléments essentiels à connaître sur les AIPR a été mise au point. Elle a déjà fait l'objet d'une communication par la FRTP.

→ Une réflexion est suggérée sur la conception de modules de formation à destination des élèves de CFA ou Lycées professionnels. Des travaux sont déjà en cours, pilotés par l'ON, et le Rectorat. Un point sur ce sujet sera fait lors de la prochaine réunion.

→ Corinne Strauss présente ses adieux et remerciements à l'ensemble des membres de l'Observatoire Régional DT DICT Bourgogne.

## Prochaines réunions de l'Observatoire Régional DT DICT

**Le mercredi 20 mars 2019 matin**

**Le mercredi 16 octobre 2019 matin**